



Elaboration du Plan Vélo de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry

Réunion de lancement

27/01/2022



Contact



Julien LANGE

Responsable de mission B&L évolution

julien.lange@bl-evolution.com

06 19 60 39 55



Soutenu
par



Introduction : les enjeux



Contexte national : le vélo en plein essor

Explosion de la pratique cyclable (chiffres Vélo et Territoires) entre 2019 et 2021.

- Milieu urbain : +31%
- Milieu péri-urbain : +20%
- Milieu rural : +14%

Une dynamique antérieure déjà bien visible.



Enjeu d'image, de marketing territorial et de transition : C'est une attente réelle de nombreux habitants.



Enjeu économique du territoire : une politique de mobilité inclusive et efficace à l'euro investi et créatrice d'emplois locaux.



Enjeu environnemental et de santé : Qualité de l'air, réduction des émissions de gaz à effet de serre et pratique d'une activité physique quotidienne directement corrélée à l'espérance de vie en bonne santé.



Plan Climat, Projet de Territoire, Plan National Vélo ...

Validation en conseil communautaire



Schéma Directeur Cyclable

Mise en œuvre opérationnelle

Diagnostic

Stratégie

Plan d'actions

- Visites de terrain
- Constitution d'un club vélo

- Choix des itinéraires à aménager
- Définition de l'ambition financière
- Définition des compétences

- Aménagements
- Communication
- Services

Etudes de faisabilité pré-opérationnelle

Maitrise d'œuvre et travaux

Actions de communication, services (location, aide à l'achat...), stationnement...

Périmètre de l'étude BL évolution



Classiquement...

La communauté d'agglomération :

- Etablissement du schéma directeur cyclable intercommunal (stratégie et vision d'ensemble)
- Mise en œuvre du stationnement cyclable (équipements intercommunaux, groupement d'achat, accompagnement des communes, soutien financier...)
- Mise en œuvre de services vélo (aides à l'achat, location de VAE...)
- Communication et animation
- Aménagement des voiries de zones d'activités
- Jalonnement
- Pilote (assure la cohérence) et soutien technique (voire financier) pour l'aménagement (urbanisme cyclable)
- Peut assurer l'aménagement des voiries départementales ou communales pour des itinéraires d'intérêt intercommunal

Les communes :

- Aménagement de voirie à l'intérieur des panneaux d'entrée de ville (voirie communale)
- Choix des emplacements stationnement (espace public)
- Peut développer son propre schéma cyclable communal (en cohérence avec le schéma EPCI)

Le département :

- Aménagement des voiries départementales
- Soutien technique et financier pour les communes (sous réserve)

La région :

- Soutien technique et financier

Déroulé de l'étude



Lancement de la mission

- Définition du calendrier
- Cadrage de la méthode de concertation

Cadrer la démarche

Partager la vision

Identifier - Mobiliser



1. Identification des acteurs

2. Planning prévisionnel

3. Stratégie de concertation



3 Instances



Un Club vélo

Tous les acteurs volontaires du territoire.

- Connait le terrain
- Contextualise l'étude
- Challenge les livrables



Un Comité Technique

Le bureau d'études, les services, les partenaires.

- Produit les différentes analyses
- Passe en revue les propositions du Club vélo
- Prépare les comités de pilotage.



Un Comité de Pilotage

Les élus et partenaires du territoire.

- Valide les documents
- Tranche entre les différents scénarios et options proposés



Phase 1 : Etat des lieux, diagnostic

- Analyse documentaire
- Des entretiens (responsables associatifs, partenaires...)
- 2 jours de visites terrain (identification des itinéraires, des points durs, interview d'acteurs, étude des usages en condition réelles) *(à définir)*
- Carte de Gulliver en 3 temps / Cartopartie en 3 temps *(à définir)*.

Des visuels, des cartes, des photos, une analyse des usages



- Morphologie du territoire (polarité, grands axes, coupures, topographie...)
- Analyse de la demande (flux, générateurs de déplacements, potentiels reports modaux cyclables, carte de désirs et d'enjeux du territoire, cartographie des acteurs...)
- Analyse de l'offre (cartographie géolocalisée des itinéraires cyclables du territoire, qualité des infrastructures cyclables, services, intermodalité...)

1 COFIL de lancement



1 réunion de partage du diagnostic au Club Vélo *(à définir : composition, format)*

1 Comité technique de travail sur le diagnostic *(à définir : composition, format)*

1 COFIL de validation du diagnostic *(à définir : composition, format)*

*à définir
composition,
format.*

La Carte de Gulliver : Un outil de concertation directe





La carte de Gulliver...



Un outil de concertation avec les habitants pour identifier leurs besoins de mobilité et les contraintes à l'usage du vélo



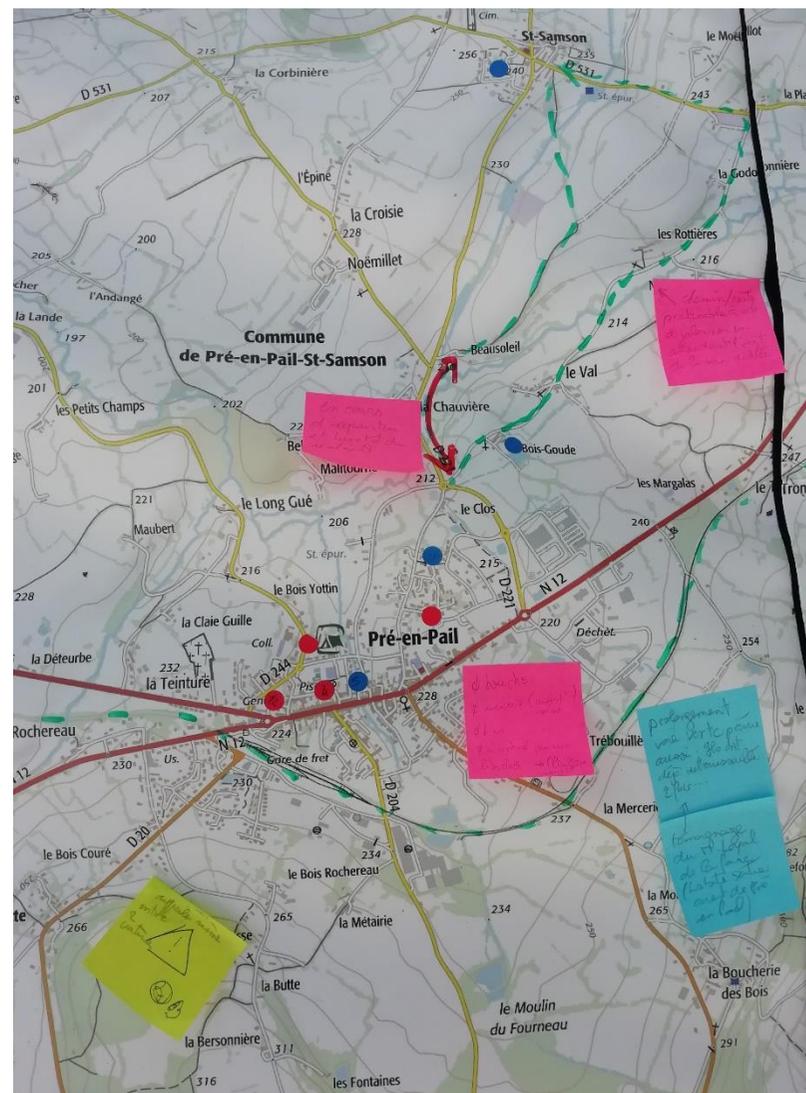
Un outil de communication réutilisable pour le territoire



Une aide à la décision et un outil d'animation avec les élus



Un outil de suivi de la mise en œuvre du schéma cyclable





Audit et analyse du réseau cyclable existant

Description des enjeux

Nom du secteur ou de la rue étudiée

Analyse de l'existant

Avenue du 8 Mai 1945 / Avenue du 11 Novembre 1918

Voirie départementale partiellement aménagée pour les cycles (voie verte partagée avec les piétons). Relativement structurant, cet itinéraire mériterait d'être amélioré (jalonnement, aménagement des carrefours, traitement des bateaux...) et connecté au reste du réseau (Avenue du Général de Gaulle, Avenue de Stalingrad, Rue du Lieutenant Petit Leroy).

Enjeux (Faibles / Forts)

Schéma Directeur des liaisons douces Chevilly-Larue – Diagnostic 10/10/2019

Importance des enjeux : Importance du secteur pour les cheminements doux au regard des enjeux actuels et prospectifs du territoire

Niveau d'accessibilité et de confort piétons et cycles :

- Rouge = Aucun aménagement, niveau de dangerosité ou d'inconfort important.
- Orange = Présence éventuelle d'aménagements non satisfaisants, sources de stress ou d'insécurité.
- Vert = Présence d'aménagements lisibles, sécurisés et confortables.

La coloration tient compte de nos impressions à l'usage de la voie, et s'il y a lieu des remarques faites par un ou plusieurs habitants lors de la concertation.

Photo-reportage: Clichés du terrain localisés sur la carte

Des outils de facilitation adaptés _



Répartition de l'espace de la voirie en fonction des différents modes de transport, dessin projeté des aménagements proposés

Agglomération de la région de Château-Thierry – Réunion de cadrage



Projection des rues et de points difficiles sur un tableau Veleda et discussions techniques autour des propositions au feutre sur les aménagements possibles

Méthode

Aménagements et jalonnement type

Aménagements = 30 à 300 k€/km

Méthode
Aménagements types : Piste cyclable bidirectionnelle

Piste cyclable
300 000 €/km

Méthode
Aménagements types : Chaussée à voie centrale bidirectionnelle

CVCB
30 000 €/km

Jalonnement = 3 k€/km

Jalonnement vertical (panneaux) et horizontal (au sol) aux intersections

Méthode
Jalonnement type : limitation de vitesse, partage de la route et informations itinéraires

Repères financiers utilisés lors de l'évaluation financière des aménagements

CA de Chaumont - Schéma Directeur Cyclable Intercommunal - Scénarios

Photomontage, utilisation de ratio d'aménagements



Phase 2 : Une stratégie globale de développement de l'usage du vélo

Etablissement des scénarios et d'un plan d'action construit avec le Club Vélo et les élus

- Un réseau structurant constitué d'aménagements.
- Un maillage secondaire de rabattement constitué de routes jalonnées
- Un zoom sur les polarités

Scénarios de déploiement du Schéma Directeur et cartographie des scénarios

Rédaction de fiches action

- Actions stratégiques à mettre en place en priorité
- Actions à mettre en place à long terme en fonction des opportunités

1 dispositif de suivi et d'évaluation pluriannuelle

1 diaporama de synthèse

Livrables SIG (à définir format SIG)

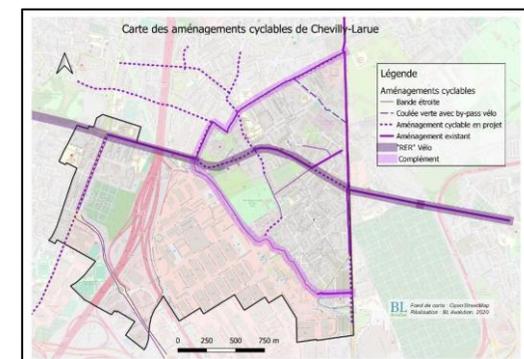
Scénarios

- 1 séminaire élus et cadres
- 1 réunion du club vélo
- 1 comité technique de travail sur les scénarios
- 2 jours de visite terrain complémentaires
- 1 COFIL de validation de la stratégie

Plan

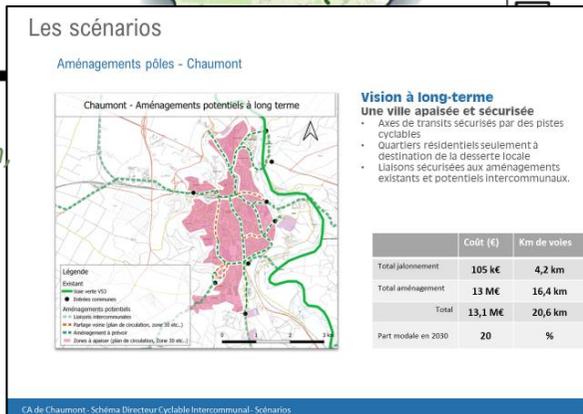
d'actions

- 1 réunion avec le comité technique
- 1 COFIL de validation de la stratégie
- 1 Formation des élus et techniciens à l'aménagement cyclable



3 6

à définir composition format.





Exemple d'un plan d'action



Aménagements

Action n°1 : Développer des aménagements cyclables sécurisés, efficaces et adaptés

Action n°2 : Mettre en place un jalonnement sécurisant et facilitant les déplacements cyclables sur les axes non aménagés



Services

Action n°1 : Multiplier les vélos disponibles

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo sur la durée

Action n°3 : Augmenter le stationnement vélo

Action n°4 : Favoriser le développement du tourisme à vélo

Action n°5 : Faciliter l'intermodalité vélo



Communication

Action n°1 : Inscrire le vélo au cœur du projet et de l'identité du territoire

Action n°2 : Accompagner les entreprises à développer de nouvelles mobilités

Action n°3 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire



Fiches actions Communication / Services_

Axe : Développer les services de l'écosystème vélo

Action n°2 : Développer l'apprentissage du vélo



Contexte et objectifs de l'action

Le vélo, ça s'apprend. Accompagner les jeunes à découvrir le vélo permet d'assurer une pratique sur la durée. L'appréhension à remonter sur un vélo est également souvent sous-estimée chez les moins jeunes. Que ce soit en centre-ville, où la circulation peut être dense ou en milieu rural où les vitesses sont souvent élevées, la pratique du vélo nécessite un apprentissage pour assurer la sécurité de tous.



Description des mesures

- Tester le ramassage scolaire par vélo-bus sur une ou plusieurs communes, susciter l'intérêt pour le vélo dès le plus jeune âge et limiter le nombre de véhicules et la vitesse devant les écoles. Cela limitera aussi le nombre de déplacements des parents en voiture.
 - Budget : Achat d'un vélo-bus ; Association S'cool bus
 - Calendrier : Courant 2021
- Accompagner la mise en œuvre réglementaire du programme « **Savoir rouler à vélo** » auprès des groupes scolaires de l'intercommunalité à la rentrée prochaine. Ce programme consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo, chez les enfants âgés de 6 à 11 ans, pour une pratique plus sécurisée.
 - Budget : Financement du plan vélo national
 - Calendrier : Courant 2021
- Lancer des sessions de vélo-école ouvertes aux adultes hors horaires scolaires et organiser des « **stages de Remise en selle** » pour nos anciens.
 - Budget : Financement du plan vélo national
 - Calendrier : Courant 2022

Axe : Développer la communication autour du vélo

Action n°3 : Favoriser la montée en compétence des acteurs du territoire

Acteurs concernés
Mise en œuvre : CCBR
Bénéficiaires : Les professionnels du vélo du territoire
Partenaires : XXX

Contexte et objectifs de l'action
Constituer un écosystème de compétences sur le vélo est essentiel pour favoriser les bonnes pratiques et les bons projets d'aménagement. Disposer de personnels formés est une réelle plus-value pour développer la pratique du vélo. Ce personnel qualifié pourra ainsi partager son expertise avec les citoyens de la CC et ainsi créer une réelle indépendance du territoire de la CC face aux problématiques liées au vélo.



Acteurs concernés

Mise en œuvre : CC Bretagne Romantique

Bénéficiaires : Tous les habitants de la CC

Partenaires : A définir



Indicateurs et Objectifs

Indicateur de résultat	2020	2025	2030
Nombre de vélo bus	0	1	A définir
Nombre de scolaires sensibilisés	0	100%	100%
Sessions de vélo-écoles organisées par an (Nombre de bénéficiaires)	0	2 (200)	A définir



Savoir Rouler à vélo © Ministère de l'Éducation nationale

	2025	2030
<5	10	50
0	1	2
0	2 par an	2 par an
0	10	20

© Cycle
30



Une fiche par tronçon à aménager

Moyens prévus pour l'aménagement du tronçon, indicateurs de suivi et gouvernance

Localisation des schémas de principe

Croquis, profils et schéma de principe de l'aménagement.

3. Liaison Artemare/Culoz

Caractéristiques de la route

Trafic sur ce tronçon : Environ 5 000 véh./jour limités à 80 km/h

Enjeux :

- Relier Artemare (1 200 hab) à Culoz (3 000 hab)
- Favoriser l'accessibilité de la gare de Culoz à vélo

Faisabilité de l'aménagement

Aménagement préconisé : Piste bidirectionnelle de 4 m de large en bordure de voie

Place actuelle sur le bord de la chaussée : Variable

Longueur de l'aménagement : 7 200 m

Coût linéaire: 300 €/m (Piste bidirectionnelle sur accotement avec élargissement de la chaussée)

Coût total (hors indemnités, frais notariés, mesures compensatoires, acquisition foncière) : 2,160 M€

Temporalité : A définir avec le département

Acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage potentiel : Département de l'Ain

Partenaires : CCBS, Communes (en soutien pour la traversée des centres-bourgs)

Phase 1 : Etat des lieux, Diagnostic

Cadrage – Lancement	Janvier 2022
Diagnostic, concertation et visites de terrain	Janvier – Février 2022
Validation du diagnostic	Mars 2022

Phase 2 : Stratégie globale de développement

Conception des propositions	Avril 2022
Séminaire Stratégique	Mai 2022
Validation de la stratégie	Juin 2022
Programmation pluriannuelle et dispositif de suivis	Juillet 2022
Validation finale	Septembre 2022
Formation technique	Octobre 2022

